



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La nécessité de se doter d'une vision à 360° en matière de territoire : La relève salue l'initiative du gouvernement

Québec, le mercredi 21 juin 2023 – Depuis plus de 10 ans, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) met de l'avant la problématique de l'accès aux terres agricoles pour les relèves et demande une approche concertée afin de garantir la protection du territoire et des activités agricoles.

Par l'annonce de la tenue de consultations nationales sur le territoire et les activités agricoles, le gouvernement répond à l'appel des jeunes de la relève, mais également à l'ensemble des producteurs et productrices agricoles afin de doter le Québec d'une vision globale en matière d'usage, de protection et d'accès aux terres agricoles. L'investissement des deux ministres est à saluer.

Le territoire agricole ne représentant que 2% du territoire, la FRAQ croit qu'il est non seulement impératif de préserver nos acquis en évitant à tout pris un recul de la zone, mais qu'une réflexion en profondeur doit être entamée afin de mettre en place des mécanismes d'accès à l'achat de la terre par les relèves.

« Favoriser l'accès à la propriété des terres agricoles à nos relèves est la solution afin d'assurer de manière pérenne l'autonomie alimentaire du Québec, mais aussi la vitalité de nos régions. L'avenir de notre paysage rural dépend de la capacité de la nouvelle génération à accéder à la profession agricole et cela passe par la protection de nos terres » *Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec et productrice laitière à l'Avenir au Centre-du-Québec.*

À l'automne 2020, la Fédération de la relève agricole du Québec a consulté près de 1000 relèves agricoles de partout au Québec et le message était clair: 87% des relèves consultées affirment que l'augmentation du prix des terres est un frein au transfert et au démarrage d'entreprises agricoles. Rappelons que, selon Financement agricole Canada (FAC), l'augmentation du prix des terres s'explique entre autres par la présence de plus en plus marquée d'acheteurs non traditionnels, extérieurs au monde agricole.

De plus, 70% des relèves agricoles croient qu'il est nécessaire d'être propriétaire des terres afin d'assurer la pérennité de l'entreprise.

« C'est un enjeu sociétal pour lequel il n'y a pas qu'une seule solution magique. Les relèves agricoles ont des attentes élevées concernant ces consultations puisqu'elles seront les premières impactées par les décisions qui émaneront de celles-ci. C'est pourquoi nous espérons que tous les intervenants travailleront pour favoriser le maintien de l'agriculture partout au Québec » - *Julie Bissonnette.*

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Depuis sa fondation en 1982, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et agricultrices d'ici. Les actions posées par la FRAQ s'inscrivent dans une volonté de représenter les jeunes entrepreneurs et entrepreneurs agricoles dans les lieux de décision, de défendre leurs intérêts lorsque la situation l'exige et de valoriser la profession agricole.

La FRAQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), et regroupe près de 2000 membres de 16 à 39 ans qui gravitent dans le milieu de l'agriculture et l'adhésion est volontaire. Aujourd'hui, la FRAQ compte 13 syndicats régionaux établis sur l'ensemble du territoire du Québec.

Source :

Véronique Simard Brochu,
Coordonnatrices aux affaires publiques et relations médias
Fédération de la relève agricole du Québec
418.455.4680
vsimard-brochu@upa.qc.ca